

Services de nettoyage et de désinfection

Ce besoin concerne : le Service correctionnel du Canada, ***Pénitencier de la Saskatchewan***

Accord commercial : Accord de libre-échange canadien (ALEC), Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), Accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC), accords de libre-échange entre le Canada et le Chili/la Colombie/le Honduras/le Panama, Accord de libre-échange entre le Canada et le Pérou, Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG), Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).

Procédures d'adjudication : Tous les fournisseurs intéressés peuvent présenter une offre.

Stratégie d'achat en régime de concurrence : offre conforme la moins onéreuse.

Commandes réservées dans le cadre de la stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones :

Ce projet d'approvisionnement n'est pas concerné par des commandes réservées pour les fournisseurs autochtones.

Entente sur les revendications territoriales globales :

Ce projet d'approvisionnement n'est concerné par aucune entente sur les revendications territoriales globales.

Exigences de sécurité : Ce contrat comporte des exigences de sécurité.

Nature des exigences :

Vous trouverez ci-dessous un résumé de l'énoncé des travaux concernant ce besoin.

Le Service correctionnel du Canada a besoin de faire appel à des services de nettoyage et de désinfection dans ses établissements en cas de contamination potentielle à la COVID-19.

Objectifs : Nettoyage et désinfection de certaines zones du pénitencier de la Saskatchewan à la suite d'une contamination potentielle à la COVID-19. L'entrepreneur doit assurer le nettoyage et la désinfection conformément aux normes et aux recommandations de l'Agence de la santé publique du Canada et de Santé Canada, entre autres autorités responsables de la santé et de la sécurité.

Résultats visés : L'entrepreneur doit être en mesure de fournir ces services de nettoyage et de désinfection aux locaux du SCC, dans les délais impartis et conformément aux demandes, aux normes et aux recommandations de l'Agence de la santé publique du Canada et de Santé Canada, entre autres autorités responsables de la santé et de la sécurité, le cas échéant, aux exigences de l'énoncé des travaux et aux indications concernant les tâches correspondant à chaque requête.

L'entrepreneur doit être prêt à fournir des services de nettoyage et de désinfection. Il doit aussi fournir un numéro de téléphone et une adresse électronique auxquels on peut le joindre 24 heures sur 24 et sept (7) jours sur sept. Le SCC présentera le détail des besoins de chaque établissement, ainsi que les tâches précises pour chaque requête présentée à l'entrepreneur dans le cadre de la présente offre permanente.

L'entrepreneur doit fournir ses propres produits de nettoyage et de désinfection. Après réception d'une demande de service et avant de se rendre à l'établissement concerné, l'entrepreneur doit soumettre la liste du matériel et des produits qu'il prévoit utiliser pour assurer les services de nettoyage et de désinfection.

L'entrepreneur doit fournir son propre matériel et ses propres accessoires nécessaires à l'accomplissement des tâches exigées. Ce matériel comprend, sans s'y limiter, les chiffons réutilisables ou à usage unique, les balais-serpillères et les serpillères.

L'entrepreneur doit fournir tout l'équipement de protection individuel (EPI) en quantités suffisantes pour ses employés.

Échéance du contrat :

Période du contrat : Les travaux doivent être effectués au cours de la période allant de l'attribution du contrat au 31 mars 2022. Cette période peut être étendue pour une période d'un (1) an.

Numéro de dossier : 21501-21-3699921

Responsable du contrat : Erin Butler

Numéro de téléphone : 306 659-9256

Numéro de télécopie : 306 659-9317

Adresse électronique : 501Contracts@csc-scc.gc.ca

REMARQUE À L'ATTENTION DES SOUMISSIONNAIRES : Les soumissionnaires peuvent obtenir l'intégralité de l'énoncé des travaux et des critères d'évaluation en téléchargeant le document de demande de soumissions et les documents connexes depuis la page Web achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres.

La Couronne se réserve le droit de négocier avec les fournisseurs au sujet de tout approvisionnement.

Les documents doivent être soumis dans une des langues officielles du Canada (anglais ou français).

Étant donné la nature des exigences, les propositions soumises par télécopie ou courriel ne seront pas acceptées.

Une fois le contrat adjugé, les soumissionnaires peuvent demander un compte-rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent faire une demande auprès du responsable du contrat dans un délai de quinze (15) jours ouvrés suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte-rendu peut être donné sous forme écrite, au téléphone ou en personne.

Le Bureau des petites et moyennes entreprises (BPME) offre des séminaires aux entreprises intéressées par la vente de biens et de services au Gouvernement du Canada. Les séminaires sont GRATUITS.

Les sujets comprennent :

- une présentation globale du processus d'adjudication des contrats du gouvernement fédéral;
- la recherche de perspectives d'affaires sur le site Web Achats et ventes - Appels d'offres;
- les soumissions en réponse à des appels d'offres;
- l'inscription dans les bases de données des fournisseurs.

L'intégralité du calendrier des séminaires est accessible sur le site Web achatsetventes.gc.ca dans la rubrique « Calendrier des événements » (<https://achatsetventes.gc.ca/calendrier-des-evenements>).